

SITE INTERNET DE L'ESRC

Chers parents,

Nous vous invitons à visiter le site Internet de l'école secondaire Roger-Comtois au [Accueil - École Secondaire Roger-Comtois](#).



Sur la page d'accueil du site Internet, nous vous tenons informés des dernières nouvelles de l'ESRC, notamment des réussites de nos élèves ainsi que de tous les événements à venir à l'école.

Aussi, vous trouverez une multitude d'informations comme : les règles de conduite, les calendriers scolaires, des renseignements sur l'admission et sur chacun de nos programmes particuliers, le menu de la cafétéria ainsi que plusieurs informations sur la vie étudiante de l'école.

Nous vous invitons également à consulter la [Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDA](#).

Bonne visite et bienvenue à Roger-Comtois!

PAGE FACEBOOK ROGER-COMTOIS

Nous vous invitons à « aimer » la page Facebook de l'école. Ainsi, vous serez informés des divers événements et activités tenus à l'école en plus des réussites de nos élèves!

Page Facebook de l'ESRC : [École secondaire Roger-Comtois «site officiel»](#)



PORTAIL-PARENTS



Le Portail-Parents vous permet d'être informés du cheminement scolaire de votre enfant. Vous pouvez y consulter plusieurs éléments de son dossier scolaire :

- la première communication;
- les bulletins;
- les absences;
- etc.



Pour accéder au portail, rendez-vous sur le site <https://portailparents.ca>.

<u>Dans ce numéro:</u>		La bibliothèque de l'ESRC et du pavillon	3	J'ai besoin d'aide	5
Site Internet de l'ESRC	1	Cafétéria et heure du dîner	3	Stationnement	5
Page Facebook Roger-Comtois	1	Journées pédagogiques à venir	3	Motivation des absences	6 à 12
Portail-Parents	1	Locaux Centre Saint-Louis	4	Respect en tout temps et en tous lieux	13
Déroulement d'une journée	2	Interdiction du cellulaire...	4	Dépistage des troubles visuels	14-15
Cadenas pour les casiers	2	Services aux élèves	5		
Inscriptions activités parascolaires et sports interscolaires	2	Je dénonce	5		

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE À L'ESRC

Heure d'ouverture et de fermeture :

Afin de faciliter votre organisation familiale, il est possible de venir porter vos enfants dès 7 h 45 et les chercher au plus tard à 18 h. Les jeunes qui arrivent avant les autobus scolaires seront dirigés vers des zones surveillées.

Entre 7 h 45 et 8 h 30 et entre 16 h 30 et 18 h, les déplacements dans l'école seront limités.



Horaire des cours :

Voici l'horaire des cours.

HORAIRE		
	RÉGULIER	UNIK
Période 1	9 h 10 à 10 h 25	9 h 10 à 10 h 25
Pause	10 h 25 à 10 h 45	10 h 25 à 10 h 40
Période 2	10 h 45 à 12 h 00	10 h 40 à 11 h 55
Dîner	12 h 00 à 13 h 25	11 h 55 à 12 h 55
Période 3	13 h 25 à 14 h 40	12 h 55 à 14 h 10
Pause	14 h 40 à 15 h 00	14 h 10 à 14 h 25
Période 4	15 h 00 à 16 h 15	14 h 25 à 15 h 40

CADENAS POUR LES CASIERS

L'école n'étant pas responsable des vols, nous vous rappelons que votre enfant doit prévoir un deuxième cadenas pour ses cours d'éducation physique. Il est également important qu'il barre son casier principal en tout temps pour y garder en sécurité son téléphone cellulaire.



INSCRIPTIONS ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET SPORTS INTERSCOLAIRES

Les inscriptions pour le camp de sélection des équipes sportives se tiendront du 24 août au 2 septembre à midi. Aucune inscription ne sera possible après cette date. Veuillez noter que l'inscription est obligatoire pour pouvoir prendre part au camp de sélection.

Les inscriptions se feront uniquement via ce lien :

<https://inscriptions.monclubsportif.com/a0b8995fe5caee5e6b6f00afb46d1071>

Voici les sports qui seront offerts cette année : Volleyball féminin et masculin, basketball féminin et masculin, badminton mixte, cheerleading mixte, futsal mixte et flag football juvénile féminin.

IMPORTANT : Toute inscription à un voyage ou une activité parascolaire avec frais est conditionnelle à l'absence de solde impayé pour l'année 2025-2026 ainsi qu'au respect du calendrier de paiement en vigueur pour l'année 2026-2027. Vos paiements doivent donc être à jour afin que votre enfant puisse s'inscrire à une activité et/ou un voyage.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec les techniciennes en loisirs à l'adresse suivante : patriotes.esrc@cssc.gouv.qc.ca

Si vous avez un besoin de précisions en lien avec un sport en particulier, vous pouvez contacter la responsable des sports : Madame Vanessa Lachance à l'adresse suivante : vanessa.lachance@cssc.gouv.qc.ca.

Pour les inscriptions aux activités parascolaires, invitez votre enfant à être attentif aux messages du matin dans les premières semaines, les détails lui seront transmis à ce moment.

Vous constaterez une augmentation de nos coûts d'activités, autant pour le sport que pour le parascolaire. Cette hausse, hors de notre contrôle, a été maintenue au strict minimum. Soyez rassurés : une belle offre d'activités gratuites continuera d'être proposée, particulièrement sur l'heure du dîner. Tous y trouveront leur compte nous en sommes convaincus.

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ESRC ET DU PAVILLON

La bibliothèque de l'ESRC et celle de son pavillon sont des endroits paisibles où il est possible de faire des travaux, étudier et lire pour le plaisir. Nous avons un inventaire de plus de 25 000 livres, en plus d'une vingtaine d'abonnements mensuels à des revues. Les élèves de l'école peuvent emprunter 3 livres à la fois, pour une durée d'un mois.

Les plus récentes nouveautés accessibles à notre clientèle sont achetées. Du guide de l'auto au dernier roman de Marilou Addison, en passant par les bandes dessinées et les mangas, la série Anna Caritas ou la dernière parution d'Anne Robillard, il y en a pour tous les goûts!

Les heures d'ouverture sont :

ESRC:
8 h 30 à 12 h 00
12 h 20 à 16 h 15
Pavillon :
8 h 40 à 11 h 30
12 h 30 à 15 h 45



À l'ESRC, la bibliothèque ouvrira ses portes aux élèves le **10 septembre 2026**. L'ouverture pour le pavillon est prévue pour la **mi-octobre**. La date demeure à confirmer.

CAFÉTÉRIA ET HEURE DU DINER

Ouverture de la cafétéria : Veuillez noter que l'ouverture de la cafétéria se fera le 31 août 2026. **Il faut donc prévoir des lunchs pour le vendredi 28 août 2026.**

Le terrain synthétique est en travaux et ne sera pas accessible aux pauses et sur l'heure du dîner jusqu'à la fin septembre.

Nous vous invitons à consulter [l'onglet Cafétéria](#) sur le site de l'école pour connaître les informations sur les cartes repas. Pour découvrir les menus offerts et obtenir toutes les informations : <https://abcdulunch.com/menu/>

Micro-ondes : L'école met des micro-ondes à la disposition des élèves. Toutefois, compte tenu du grand nombre de dîneurs, les files d'attente peuvent être longues. Afin d'éviter ces délais, il est recommandé de prévoir des lunchs froids ou d'utiliser un contenant de type Thermos.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À VENIR

Veuillez prendre note qu'aux dates suivantes auront lieu des journées pédagogiques prévues au calendrier, et que, par conséquent, les élèves seront en congé :

♦ Le vendredi 18 septembre 2026

LOCAUX CENTRE SAINT-LOUIS ET ÉDUCATION PHYSIQUE

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE (sec. 1 à 5) :

Sur ton horaire, il y a un plateau sportif d'inscrit pour tes cours d'éducation physique. Mais celui-ci n'est pas nécessairement le bon, cela dépend du partage des plateaux effectué par les enseignants.

Élève de secondaire 1 : Pour ton premier cours d'éducation physique, **tu dois te rendre à la salle à manger du RDC (local 116) du Pavillon Roger-Comtois**, ton enseignant sera là pour t'expliquer le fonctionnement.

Élève de secondaire 2 à 5 : Pour ton premier cours d'éducation physique, **tu dois te rendre dans la zone active du bloc sportif du bâtiment principal (espace libre devant la salle de musculation, les vestiaires sportifs et la piscine)**, ton enseignant sera là pour t'expliquer le fonctionnement.

ÉLÈVES AYANT DES COURS AU CENTRE ST-LOUIS

Sur ton horaire, il y aura la mention du local de ton cours au Centre St-Louis (exemple de no de local : CSL317).

Tu ne dois pas t'y rendre directement, les enseignants te donneront les indications et la marche à suivre.

Alors, pour ton premier cours, **tu dois te rendre à l'entrée des élèves (porte no 22)** (entrée des élèves de l'école ESRC où le stationnement des autobus), ton enseignant sera là pour t'expliquer le fonctionnement.

INTERDICTION DU CELLULAIRE – RAPPEL DES RÈGLES EN VIGUEUR

Ces mesures, adoptées par le ministère de l'Éducation, visent à favoriser l'attention et la réussite des élèves, encourager les échanges sociaux et réduire la cyberintimidation et les conflits.

Règle générale

- L'utilisation d'un cellulaire, d'écouteurs ou de tout autre appareil mobile personnel (tablette, montre intelligente) est interdite en tout temps, sur tout le terrain de l'école, incluant les pauses et le dîner, sauf pour un motif de santé ou pour répondre à un besoin particulier reconnu au plan d'intervention.
- Le téléphone doit être éteint dès l'entrée sur le terrain de l'école, et ce, du début à la fin des cours.
- Il doit être **déposé dans le casier** pour toute la journée scolaire. L'élève n'a pas le droit de le garder en sa possession.
- **L'élève doit avoir un cadenas fonctionnel** pour barrer son casier et sécuriser ses effets personnels, incluant son téléphone.
- Les ordinateurs portables (mesure au plan d'intervention) et chromebook (IntégraTIC) peuvent seulement être utilisés à des fins pédagogiques et leurs utilisations sont interdites dans les lieux communs (casiers, agora, salon étudiant, cafétéria, corridors, etc.).

Sanctions en cas de non-respect

1. **Première infraction** : l'appareil est confisqué et remis à l'élève à la fin de la journée.
2. **Infractions répétées** : le parent devra venir chercher l'appareil à l'école.
3. **Utilisation en classe** : l'élève sera envoyé au local de retrait pour le reste de la période et son cellulaire sera confisqué jusqu'à la fin de la journée.

Collaboration des familles

Nous vous encourageons fortement à inviter votre enfant à laisser son cellulaire et ses appareils électroniques à la maison. Cela réduira la tentation de les utiliser, favorisera les échanges avec les autres et lui permettra d'être pleinement disponible pour ses apprentissages. Voici quelques trucs et astuces à transmettre à votre enfant pour faciliter cette transition :

- S'assurer que votre enfant ait **un cadenas en tout temps** pour verrouiller son casier.
- Prévoir un portefeuille pour ranger **une carte de débit, carte étudiante** ou de **l'argent comptant** pour les paiements à la cafétéria et la **carte OPUS** pour le transport en commun (RTC). L'utilisation du téléphone comme mode de paiement ne sera pas possible.
- Planifier à l'avance les arrangements avec votre enfant (heure de départ, transport, déplacements, rendez-vous, etc.) pour éviter les besoins de communication en journée.
- Encourager vos enfants à participer aux activités sur l'heure du dîner et à apporter du matériel pour s'occuper (livre, jeux de cartes, jeux de société, etc.).
- En cas d'urgence, **des téléphones seront disponibles au secrétariat à l'école** pour les élèves.
- Les parents peuvent aussi **communiquer avec l'école** en cas d'urgence.

SERVICES AUX ÉLÈVES

Il nous fait plaisir de vous informer, encore cette année, des services offerts à vos adolescents en termes de services personnels et de support particulier.

Nous disposons donc des services suivants :

- psychologie (une psychologue scolaire)
 - psychoéducation (trois psychoéducatrices scolaires)
 - service d'orientation (des conseillères d'orientation)
 - policier de la Ville de Québec (un policier-éducateur à l'école)
- orthopédagogie (trois orthopédagogues)
 - service de santé du CSSS (une infirmière)
 - local de retrait et point de repères (quatre techniciennes en éducation spécialisée)
 - prévention de la toxicomanie

À ces services s'ajoutent, entre autres, ceux de cinq techniciens en travail social ainsi que quatre éducateurs spécialisés qui œuvrent quotidiennement auprès de vos enfants afin de faire de notre école un milieu sain, sécuritaire et éducatif pour tous les élèves.

JE DÉNONCE

Si votre enfant est victime d'intimidation et de violence ou si vous êtes témoin de gestes d'intimidation et de violence, il est possible de signaler ces situations en toute confidentialité en cliquant sur le bouton « [Je dénonce](#) » sur le site Internet de notre école.



Les situations signalées seront transmises à un membre de la direction qui s'assurera de poser les actions nécessaires pour traiter la situation.

Sachez que nous prenons à cœur la sécurité de tous nos élèves!

J'AI BESOIN D'AIDE

Vous ressentez du stress ? Certaines situations vous rendent anxieux, cliquez sur le bouton *J'ai besoin d'aide* sur le site Internet de l'école. Vous y trouverez des trucs et des ressources pour vous aider.



STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que les stationnements sont réservés aux détenteurs de vignettes.

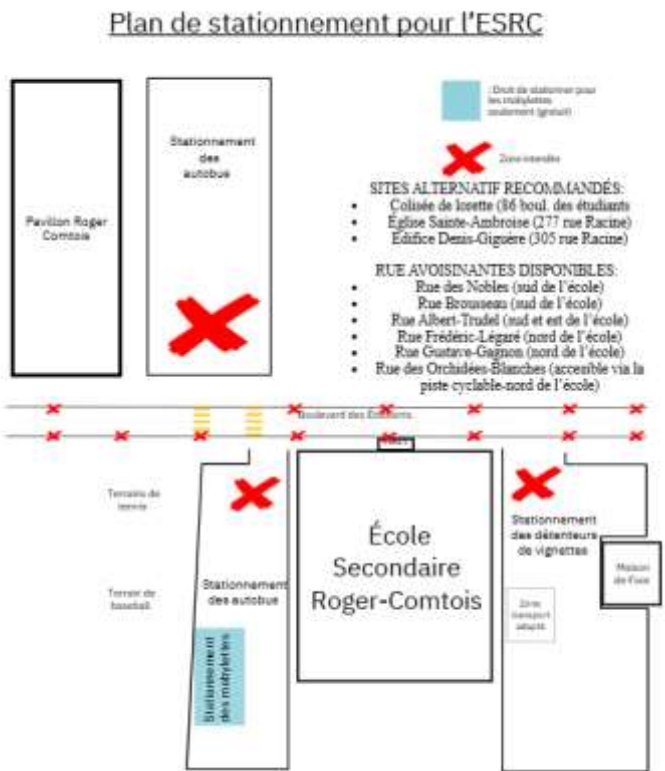
Pour la sécurité de nos élèves, nous désirons limiter les déplacements de voitures à cet endroit. Pour ce faire, nous demandons aux parents de ne pas entrer dans ce stationnement. Nous vous invitons à utiliser les rues avoisinantes pour assurer le transport de vos enfants.

Transport adapté pour nos élèves d'adaptation scolaire : L'école accueille plusieurs classes d'adaptation scolaire. Ceci a pour effet d'augmenter le nombre de véhicules adaptés qui circulent dans le stationnement des détenteurs de vignettes. C'est aussi pour la sécurité de ces élèves que nous demandons aux parents d'utiliser le débarcadère créé pour vous.

Afin d'améliorer la sécurité des élèves aux abords du nouveau Pavillon, la Ville de Québec réalisera avant la rentrée scolaire les aménagements suivants :

- L'ajout de marquage au sol;
- L'installation d'un terre-plein central temporaire à l'aide de clôtures anti-foule;
- L'aménagement de nouveaux passages pour piétons.

Ces mesures visent à guider les élèves vers les endroits sécuritaires prévus pour traverser le boulevard des Étudiants et à réduire les conflits entre les différents usagers de la route.



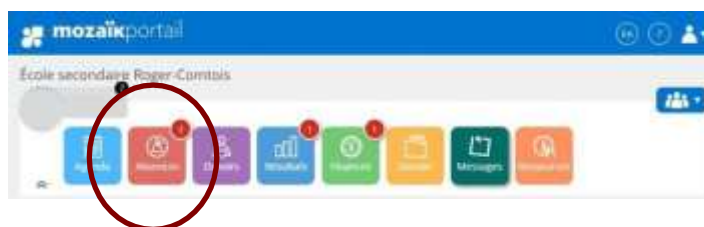
PORTAIL-PARENTS – MOTIVATION DES ABSENCES



Si vous n'avez pas motivé à l'avance l'absence de votre enfant, vous recevrez un courriel.

Dans ce courriel, un lien permettant d'accéder au Portail-Parents s'affichera. Vous pourrez motiver l'absence de votre enfant en cliquant sur ce lien. Notez que vous avez 48 heures pour motiver l'absence de votre enfant. Sans quoi des mesures pourraient s'appliquer.

Lorsque vous accédez au Portail-Parents, un petit chiffre rouge apparaît sur l'icône *Absences*. Ceci signifie que votre enfant a une absence à son dossier et qu'elle doit être motivée.



Lorsque vous cliquez sur l'icône *Absences*, vous voyez les absences à motiver, les absences prévues et l'historique des absences de votre enfant.

Absences à motiver

Mardi 17 septembre 2019

Absence:

- * Autre(s) optionnel(s)
- Période 2: 12:30 – 14:45
- * Mathématiques : séquence Culture, société et technique
- Période 4: 15:00 – 16:15

Choisir un motif

Expliquer au besoin

Historique 2/3 absences

Absences prévues

Aucune école d'absence à venir

Historique des absences

Aucune absence à afficher

Cliquez ensuite sur

Soumettre

L'absence de votre enfant est maintenant motivée!

PORTAIL-PARENTS – AVISER L'ÉCOLE À L'AVANCE



Il vous est possible d'aviser l'école pour des absences prévues à l'avance.

Pour cela, vous devez entrer dans votre compte [Mozaïk Portail-Parents](#) et ensuite cliquer sur l'icône *Absences*.



Dans la section *Absences prévues*, vous devez :

- 1– Inscrire une date;
- 2– Choisir le type d'absence;
- 3– Remplir la partie **en gris** pour en préciser les détails (si nécessaire);
- 4– Sélectionner le motif correspondant à la raison de l'absence de votre enfant;
- 5– Préciser la raison de l'absence.

The screenshot shows the 'Absences prévues' (Predicted Absences) section. At the top, it says 'Aviser l'école d'une absence à venir'. Below this, there are dropdown menus for 'Absence pour le' (23) and 'septembre', with the date 'lundi 23 septembre 2019' displayed. A dropdown menu for 'Une partie de la journée' is also present. The main section is a grey box containing two rows of time selection: 'Mon enfant quittera à' (heure, minutes) and 'et sera de retour vers' (heure, minutes). Below this is a dropdown menu for 'Autre (inscrire une explication)' and a text area for 'Je suis suivi avec un spécialiste.' with a 'Maximum 200 caractères' limit. A 'Soumettre' button is at the bottom.

Le bouton *Soumettre* permet de transmettre le détail de l'absence à l'école.

Soumettre

Application mobile Clic école

Clic école est l'application mobile qui vous permet de suivre facilement la vie scolaire de votre enfant à partir de votre téléphone intelligent.

Avec Clic école, vous pouvez :

- ✓ Consulter les résultats et les évaluations
- ✓ Recevoir les communications de l'école
- ✓ Voir les devoirs, leçons et événements à venir
- ✓ Signaler ou consulter les absences et retards
- ✓ Accéder rapidement aux documents scolaires importants

Procédure de déclaration et de motivation d'absences dans *Clic école*

Absences

Le module **Absences** vous permet, entre autres, de déclarer une absence ou un retard.



Aviser d'une absence

Le bouton **Déclarer une absence ou un retard**, au haut de la page, vous permettra d'informer à l'avance l'école que votre enfant sera absent ou en retard.

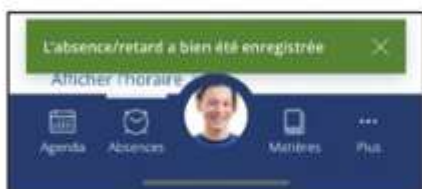


Après avoir cliqué la bouton, sélectionnez une date et un type d'absence. En fonction du type d'absence, indiquez l'heure d'arrivée ou de départ.

 The screenshot shows the form for declaring an absence or delay. The title is "Déclarer une absence ou un retard" with an "Annuler" link. The form has two main sections. The first section is "Date de début de l'absence *" with a date picker showing "AAAA-MM-JJ". The second section is "Type d'absence" with four radio button options: "Arrivera en retard" (selected), "Sera absent(e) une partie de la journée", "Sera absent(e) toute la journée", and "Quittera plus tôt".

Utilisez le menu déroulant pour sélectionner un motif et ajouter des détails supplémentaires au besoin. Cliquez simplement sur **Valider** pour enregistrer votre action.

Vous obtiendrez une confirmation que l'absence ou le retard a été enregistré.



Le module **Absences** comprend trois onglets: **À motiver**, **À venir** et **Historique**.

Motiver une absence

Utilisez l'onglet **À motiver** si une absence est en attente d'une autorisation de votre part.



Si votre enfant est absent et que vous n'avez pas avisé l'école, vous recevrez une notification pour cette absence. Vous pourrez motiver ou non l'absence.

Repérez facilement les absences et retards à motiver en faisant défiler la liste, puis cliquez sur **Motiver cette absence** ou **Motiver ce retard**.

This screenshot shows the 'À motiver' (To be motivated) tab of the absence management system. At the top, there are three tabs: 'À motiver', 'À venir', and 'Historique'. Below the tabs, the date 'Vendredi 31 janvier 2025' is displayed. The status 'Absence : Mathieu a été déclaré(e) absent(e)' is shown, along with a link 'Afficher l'horaire' and a dropdown arrow. The current motif is 'Absence à motiver', indicated by a triangle icon. A red box highlights the 'Motiver cette absence' button, which has a pencil icon.

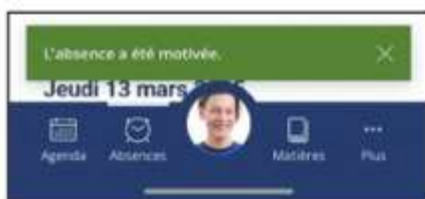
Choisissez le motif à l'aide du menu déroulant et ajoutez des détails supplémentaires au besoin. Plusieurs motifs couvrant la majorité des situations sont disponibles.

This screenshot shows the 'Motiver une absence' (Motivate an absence) form. At the top, there are two buttons: 'Motiver une absence' and 'Annuler'. Below the buttons, the date 'Vendredi 31 janvier 2025' is displayed. The status 'Absence : Mathieu a été déclaré(e) absent(e)' is shown, along with a link 'Afficher l'horaire' and a dropdown arrow. The current motif is 'Absence à motiver', indicated by a triangle icon. A red box highlights the 'Motif *' dropdown menu, which currently shows 'Sélectionner un motif'. Below the dropdown, there is a section titled 'Détails supplémentaires' with a text area for 'Saisir les précisions sur l'absence' and a note 'Maximum 200 caractères'. At the bottom, there is a blue 'Valider' button.

Cliquez sur **Valider** pour enregistrer votre action.

This screenshot shows the 'Motiver une absence' form with the 'Motif *' dropdown menu set to 'Rendez-vous médical'. The 'Détails supplémentaires' section is visible, with a text area for 'Saisir les précisions sur l'absence' and a note 'Maximum 200 caractères'. A red box highlights the blue 'Valider' button at the bottom.

Vous obtiendrez une confirmation que l'absence a été motivée.



Consulter les absences à venir

L'onglet **À venir** vous permet de consulter les absences et les retards de votre enfant qui ont été prévus et validés.

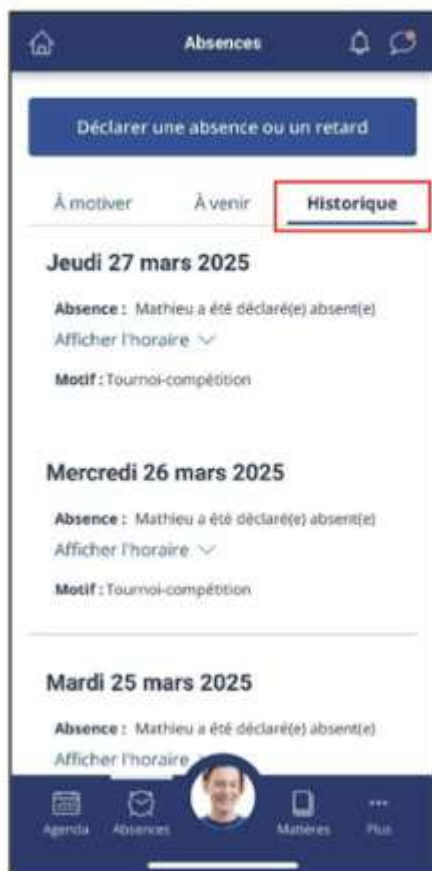


Vous pouvez également supprimer les absences et retards prévus si l'école n'a pas approuvé le demande.



Consulter l'historique des retards et absences

L'onglet **Historique** vous montre toutes les absences et retards de votre enfant. Vous pouvez consulter la date, l'heure, les cours manqués le cas échéant, ainsi que le motif sous lequel l'absence a été enregistrée.



RESPECT



EN TOUT TEMPS ET EN TOUS LIEUX



Je jette mes déchets dans les poubelles.

J'emploie un ton de voix calme et un langage poli.



Je respecte les consignes de tous les intervenants.

Je conserve en bon état le matériel et je l'utilise selon l'usage prévu.



Je circule en marchant et en respectant l'espace des autres.

Je respecte le code vestimentaire.



La vue et les apprentissages...

Gardons l'oeil ouvert !



La vision joue un rôle primordial dans l'apprentissage des enfants.
Un enfant qui voit bien est un enfant qui apprend bien.



LES SIGNES QUE VOTRE ENFANT PEUT AVOIR UN TROUBLE VISUEL



À LA MAISON, L'ENFANT...

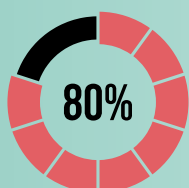
- a de la difficulté à suivre un objet;
- a un œil qui semble dévier ou loucher;
- pleure si l'un de ses yeux est caché, mais ne réagit pas si l'autre l'est;
- se cogne souvent partout sans raison;
- a des maux de tête fréquents;
- a des larmes sans raison;
- se frotte ou cligne des yeux de manière exagérée.

À L'ÉCOLE, L'ÉLÈVE...

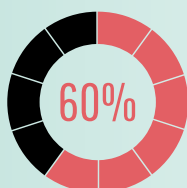
- plisse des yeux pour voir au tableau ou pour lire;
- lit de trop près;
- se désorganise lors d'activité au tableau (il ne veut pas participer);
- reproduit les formes mal proportionnées;
- évite les activités où la vue de proche est sollicitée.



SAVIEZ-VOUS QUE...



**des apprentissages
passent par la vue!**



**des enfants qui ont des difficultés en
lecture et en écriture ont un trouble
de vision non diagnostiqué.**



**Fondation des
maladies de l'œil**
Voir • Savoir • Prévoir

La vue et les apprentissages...

Gardons l'oeil ouvert !



La vision joue un rôle primordial dans l'apprentissage des enfants.
Un enfant qui voit bien est un enfant qui apprend bien.



UN PROBLÈME DE VISION NON TRAITÉ POURRAIT ENTRAÎNER CHEZ L'ENFANT...

- des frustrations et une grande démotivation liées aux apprentissages;
- une image négative et une faible estime de soi;
- le plein potentiel de l'enfant ne sera pas atteint si on ne voit pas à sa bonne santé visuelle.

ET LES ADOLESCENTS?

- L'adolescence est une période de grands changements.
- C'est souvent à l'adolescence que les troubles de réfraction, particulièrement la myopie, se manifestent.
- Il est recommandé que tous les adolescents âgés de 12 à 17 ans passent un examen complet de la vue chaque année.



L'examen de la vue est couvert par la RAMQ pour les personnes de moins de 18 ans.

Un programme de remboursement de lunettes est également disponible pour les enfants de moins de 18 ans. Certains tests supplémentaires peuvent entraîner des frais.

Visitez le site internet de la RAMQ pour les détails: www.ramq.gouv.qc.ca.

Pour en savoir plus....



DÈS QUE VOUS AVEZ UN DOUTE SUR LA SANTÉ VISUEL DE VOS ENFANTS, CONSULTEZ UN OPTOMÉTRISTE.

Références

<https://opto.ca/fr/mois-de-la-vision-des-enfants>

<https://haitreestgrandir.com/fr/sante/problemes-vue/>

https://www.iso.fr/pdf/THESE_KOVARSKI.pdf

<https://vu.ca/journal/examen-vue-enfant-adolescent/>



Fondation des
maladies de l'œil
Voir • Savoir • Prévoir